

RAPPORT FINANCIER

2017



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



BUDGET PRINCIPAL

Vue d'ensemble	4
Recettes de fonctionnement	6
Dépenses de fonctionnement	8
Recettes d'investissement	10
Dépenses d'investissement	10

SITUATION FINANCIÈRE

Épargne et autofinancement	12
Dette propre	14
Garanties d'emprunts.....	18
Consolidation des comptes et des risques	18

REPÈRES DÉPARTEMENT

Principaux partenaires	20
Principaux chiffres 2017	22





Département des Bouches-du-Rhône

RAPPORT

FINANCIER 2017

Pour sa 3^e année de mandature, la majorité départementale a confirmé ses choix d'une politique engagée et solidaire,

uniformément répartie sur l'ensemble des territoires, tout en maintenant l'institution dans une bonne santé financière.

La majorité départementale tient ses engagements en n'augmentant pas les impôts, en maintenant un niveau d'endettement largement inférieur à la moyenne nationale tout en restant un acteur incontournable en matière d'investissement local pour l'aménagement et l'équipement du territoire.





Section de fonctionnement

Chiffres exprimés
en millions d'€

	2016	2017	Évolution 2016/2017		2016	2017	Évolution 2016/2017
Dépenses réelles (A)	2 000,3	2 010,3	0,5 %	Recettes réelles (B)	2 291,7	2 370,4	3,4 %
Dépenses réelles hors régularisation et reprise de provision	1 994,7	2 006,2	0,6 %	Dépenses réelles hors régularisation et reprise de provision	2 286,4	2 340,1	2,4 %
Autres charges d'activité (65)	1 428,6	1 487,6	4,1%				
Pour mémo, fonctions 551, 552 APA	154,8	159,9	3,3 %	Fiscalité directe (731 hors 73121 73125)	614,1	617,8	0,6 %
Pour mémo, fonction 567 - allocations RSA	452,1	454,8	0,6 %	Fiscalité indirecte (Autres 73 hors 73121 73125)	937,2	1 029,9	9,9 %
Reversement et restitution sur Impôts et Taxes (chapitre 014, nature 739)	38,8	45,1	16,4 %				
Charges de personnel (64, 6331, 6336, 6218, 65861)	333,8	339,8	1,8 %	Dotations et participations (73121, 73125, 741, 746, 74781, 74783, 7482, 7483)	589,7	548,0	-7,1 %
Autres services extérieurs (62)	115,3	56,0	-51,4 %	Pour mémo, FNGIR (73121)	37,7	37,7	0,0 %
				Pour mémo, DCRTP (74832)	48,6	48,2	-0,8 %
				Pour mémo, Reversement restitution sur impôts et taxes (739)	-38,8	-45,1	16,4 %
Services extérieurs (61)	44,1	39,4	-10,7 %	Provisions (78 hors recettes d'ordre)	5,3	30,2	469,8 %
Provisions (68 hors 6811 ordre)	5,5	4,1	-26,0 %	Produits Financiers (76)	4,3	4,8	11,6 %
Frais financiers (66)	14,7	14,4	-2,3 %	Autres	141,0	139,5	-1,1 %
Autres (60, autres 63 et 67 réels)	19,4	24,4	25,8 %	Pour mémo, Recouvrements et redevances de dépenses d'aide sociale	90,8	92,1	1,4 %
Dépenses d'ordre (C)	244,7	273,5	11,8 %	Recettes d'ordre (D)	47,2	52,5	11,2 %
Dotations aux amortissements des immobilisations (6811)	239,1	249,7	4,4 %	Neutralisation et Quotepart des subventions d'investissement transférées (77)	45,4	44,5	-2,0 %
Autres (67)	5,6	23,7	326,3 %	Autres (7761)	1,8	8,0	340,7 %
Financement de la section d'investissement (E)	177,8	183,7	3,3 %				
Excédent/Déficit de clôture (F)	62,3	99,0	58,9 %	Excédent reporté (G)	146,1	143,5	-1,8 %
Total (A+C+E+F)	2 485,0	2 566,4	3,3 %	Total (B+D+G)	2 485,0	2 566,4	3,3 %



Section d'investissement

Chiffres exprimés
en millions d'€

	2016	2017	Évolution 2016/17		2016	2017	Évolution 2016/17
Dépenses réelles (A)	487,1	482,0	-1,0 %	Recettes réelles (B)	219,8	255,2	16,1 %
Dépenses réelles hors dette	430,2	429,6	-0,1 %	Recettes réelles hors dette et hors affectations	57,9	43,9	-24,1 %
Subventions d'équipement versées (204)	278,4	293,9	5,6 %				
Autres immobilisations incorporelles (20)	19,5	17,6	-9,7 %				
Immobilisations corporelles (21)	12,5	29,4	135,0 %				
Immobilisations en-cours, avances et acomptes versées (238)	37,0	15,6	-57,9 %				
Autres immobilisations en-cours (23) hors régularisation	77,4	68,7	-11,3 %	Excédent de fonctionnement capitalisés (1068)	28,9	96,5	233,6 %
Autres (10, 13, 26, 27, 45)	5,4	4,5	-16,8 %				
Emprunts et dettes assimilées	56,9	52,3	-8,1 %	Emprunts et dettes assimilées	133,0	114,7	-13,8 %
Emprunts (1641)	50,6	46	-9,1 %	Emprunts (1641)	98,0	94,7	-3,3 %
Remboursement avances de trésorerie plan de relance FCTVA 0 %	6,3	6,3	0,0 %	1631 - Emprunts obligataires	35,0	20,0	-42,9 %
Dépenses d'ordre (C)	68,2	75,4	10,6 %	Recettes d'ordre (D)	265,7	296,4	11,6 %
				Amortissements et charges à étaler (28)	239,1	249,7	4,4 %
				Autres (16,19,20,21,23)	26,6	46,7	75,6 %
Restes à réaliser (E)	13,4	52,3	290,9 %	Restes à réaliser (F)	94,7	40,4	-57,3 %
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (G)	108,0	177,8	64,6 %				
				Financement de la section d'investissement (H)	96,5	151,5	57,1 %
Total (A+C+E+G)	676,7	743,5	9,9 %	Total (B+D+F+H)	676,7	743,5	9,9 %



Les recettes de fonctionnement : 2 340,1 M€¹ (+2,4 %)

> La fiscalité directe : 617,8 M€

Les recettes de fiscalité directe sont en progression de 3,7 M€. Elles sont essentiellement composées du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties [TFPB] (372,1 M€, +1,9%) dont le taux est resté stable, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises [CVAE] (120,1 M€), du reversement par la Région d'une partie de la CVAE transférée (115,4 M€) et de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux [IFER] (7,5 M€).

> La fiscalité indirecte : 1 029,9 M€

Le produit fiscal indirect 2017 est en hausse de 10%. Il est notamment composé du produit des droits de mutation à titre onéreux [DMTO] (405,3 M€), en hausse de 19% ou encore de la taxe d'aménagement pour un montant de 10,7 M€.

Le Département perçoit également le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (371,1 M€), celui de la taxe sur les conventions d'assurance (221,2 M€) ou encore de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (21,5 M€).

Par ailleurs, sur l'ensemble de ses recettes fiscales directes et indirectes, le Département a reversé au titre de la péréquation horizontale 45,1 M€, essentiellement au titre des fonds assis sur les DMTO.

> Les concours de l'État et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : 548 M€

La dotation globale de fonctionnement [DGF] représente 303,8 M€, en baisse de 36,2 M€ (-10,6%). La dotation générale de décentralisation reste inchangée depuis plusieurs années (11,9 M€).

Par ailleurs, des dispositifs de compensation garantissent la neutralité financière de la réforme fiscale de 2011 : le fonds national de garantie individuel de ressources [FNGIR] (37,7 M€) et la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle [DCRTP] (42,2 M€). A noter pour la première fois la baisse de cette dernière pour plus de 6 M€. Le Département a également été attributaire d'une compensation de 15,2 M€ au titre du fonds de mobilisation départementale pour l'insertion [FMDI] destiné à atténuer les déficits de financement du revenu de solidarité active [RSA].

Les concours versés par la CNSA pour le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie [APA], des prestations de compensation du handicap (PCH) et de la dotation à la maison départementale des personnes handicapées, s'élèvent à 89,1 M€

Enfin, le Département perçoit les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties (18,1 M€), le fonds de compensation de la TVA (1,4 M€) et est également attributaire d'une recette de péréquation de 16 M€.

> Les autres produits : 144,3 M€

Les recettes et participations du secteur social sont de 92,1 M€. Les autres encaissements proviennent notamment des produits des services et du domaine et ventes diverses, de participations, de produits financiers et de recettes exceptionnelles.

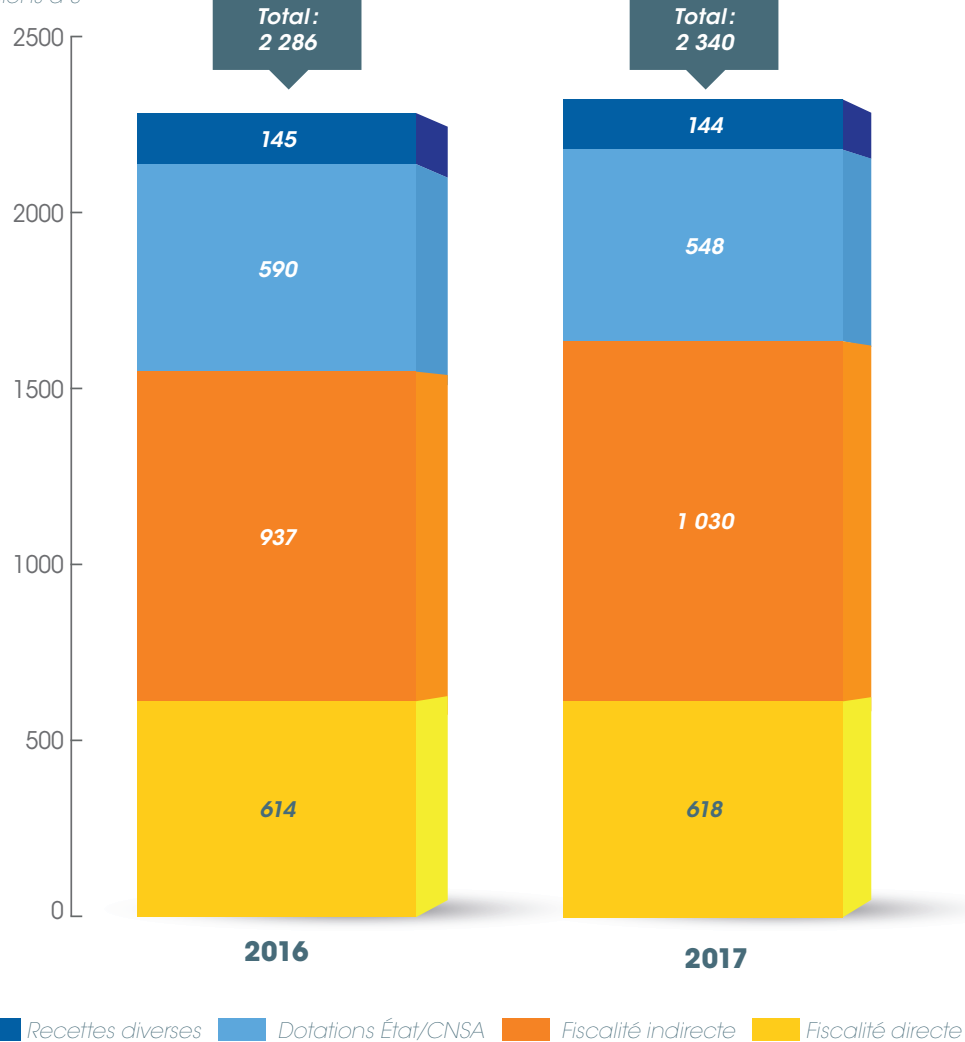
¹ : Recettes réelles de fonctionnement hors reprises de provisions.





STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2016 ET 2017 (HORS PROVISIONS ET RÉGULARISATIONS)

Chiffres exprimés
en millions d'€





Les dépenses de fonctionnement : 2 006,2 M€ (+0,6%)

Après correction des transferts, la croissance des dépenses de fonctionnement s'affiche à 1,8% en 2017.

> Les charges de personnel : **339,8 M€**

Les dépenses de personnel progressent de 6 M€ (+1,8%). Cette augmentation s'explique à la fois par l'augmentation du point d'indice de la fonction publique en 2016 et 2017 mais aussi par diverses réformes décidées au niveau central.

> Les dépenses d'aide sociale et de solidarité : **1 299,1 M€**

Ces dépenses progressent d'environ 2% (+26 M€) après retraitement du poste lié au transport des élèves handicapés.

Les charges des AIS passent de 692,5 M€ à 705,1 M€, soit une croissance de 1,8%. Les allocations du RSA augmentent de seulement 0,6% en 2017 (454,8 M€). Les dépenses d'APA représentent 160 M€ et connaissent une dynamique de +3,4%, notamment en raison de la réforme nationale de cette politique. Enfin, la PCH atteint 90,3 M€, en très forte croissance (+5,5%).

Le domaine de l'aide sociale à l'enfance (174,6 M€) est lui aussi particulièrement dynamique (+4,2%), porté par les problématiques d'hébergement, en particulier des mineurs non accompagnés.

Enfin, les dépenses de santé s'élèvent à 8,1 M€.

> La sécurité : **71,1 M€**

Le volet sécurité couvre principalement les dépenses de prévention incendie et de protection des massifs forestiers. Il s'agit notamment du financement du service départemental d'incendie et de secours [SDIS] (61,3 M€) et du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille [BMPM] (6,8 M€).

> Les transports : **55,1 M€**

Les dépenses identifiées par la fonction transport passent de 86,3 M€ en 2016 à 55,1 M€ en 2017, soit -31,2 M€. Cette baisse s'explique entièrement par les modalités techniques de transfert des dépenses de transport à la Région et à la Métropole.

En effet, le budget porte désormais en dépenses de transport uniquement les reversements, nets des recettes, dus à la Métropole (soit 46,1 M€) et la compensation régionale ne s'effectue quant à elle non pas en dépense, mais prend la forme d'une non-recette de CVAE (7,3 M€ en 2017). Le volume de recettes hors CVAE transféré s'élève à environ 24 M€.

> L'éducation et la politique en faveur des collèves : **51,8 M€**

En 2017 le Département a lancé le plan « Charlemagne » avec pour objectif sur la période 2017-2027, la modernisation et la sécurisation de l'ensemble des établissements, le 100% numérique avec la distribution de tablettes à contenus pédagogiques aux collégiens et un meilleur accompagnement dans la scolarité des citoyens de demain, le tout pour un coût approchant les 2,5 milliards d'euros, dont près de la moitié en fonctionnement.

> La culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et loisirs : **39,3 M€**

Dans ces domaines les aides du Département permettent l'organisation de nombreuses actions et événements : les dimanches de la Canebière, Marseille-Cassis, l'Open13 de tennis, le Mondial la Marseillaise à pétanque, les chants de Noël, la Maison de Provence de la Jeunesse et des sports, une convention de partenariat historique avec le Vatican, le label Capitale provençale de la culture...

> Le développement économique, l'agriculture et l'aménagement du territoire : **34,2 M€**

Ces actions regroupent les interventions dans le domaine du développement local (amélioration des infrastructures, investissements structurants, projets de coopération... pour 12,5 M€), celui de l'aménagement du territoire avec le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire par exemple (11 M€) et ceux de l'environnement ou de l'agriculture, dont le soutien aux exploitations agricoles des Bouches-du-Rhône (10,7 M€).

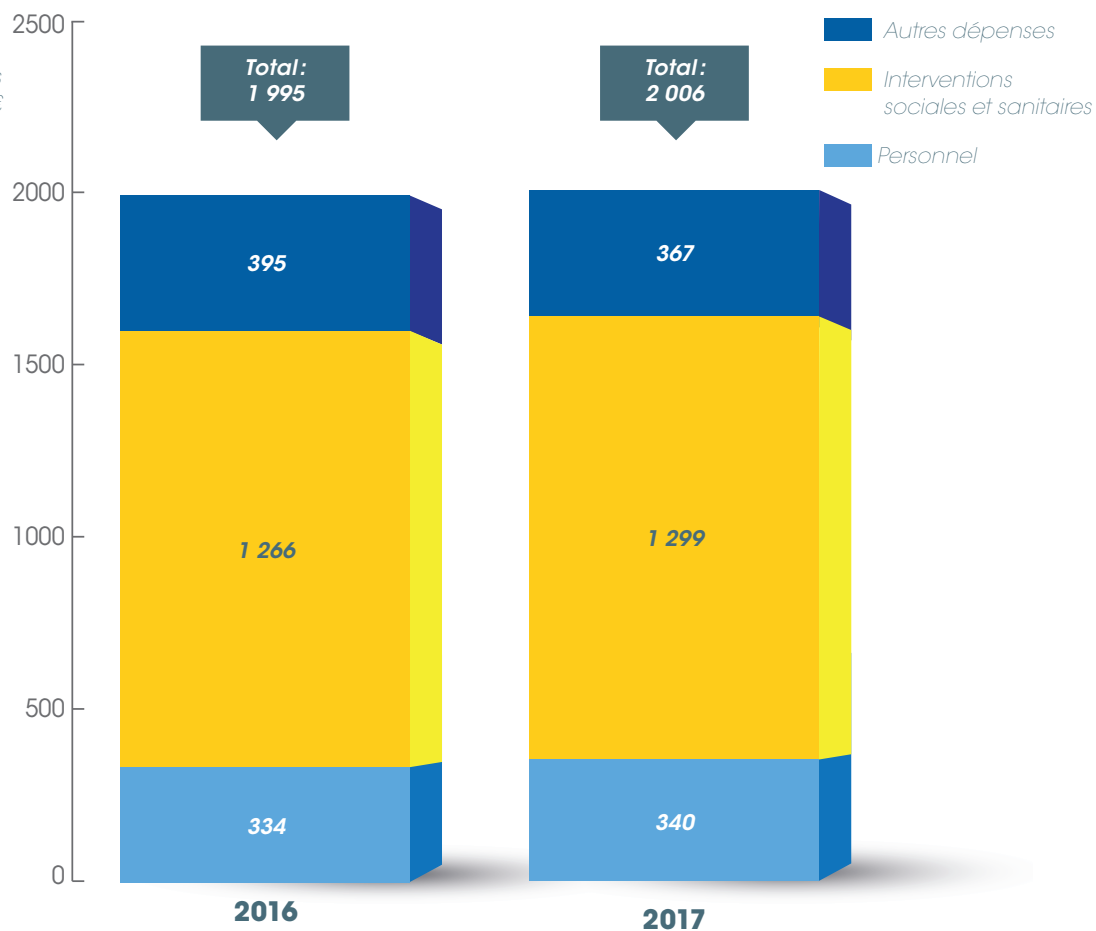
> Les dépenses d'administration générale de la collectivité : **115,9 M€**

Ces dépenses, après neutralisation des effets de la péréquation horizontale, sont en recul par rapport à l'exercice précédent (-0,6%), en adéquation avec l'objectif d'économie fixé par la Collectivité depuis l'exercice 2015.

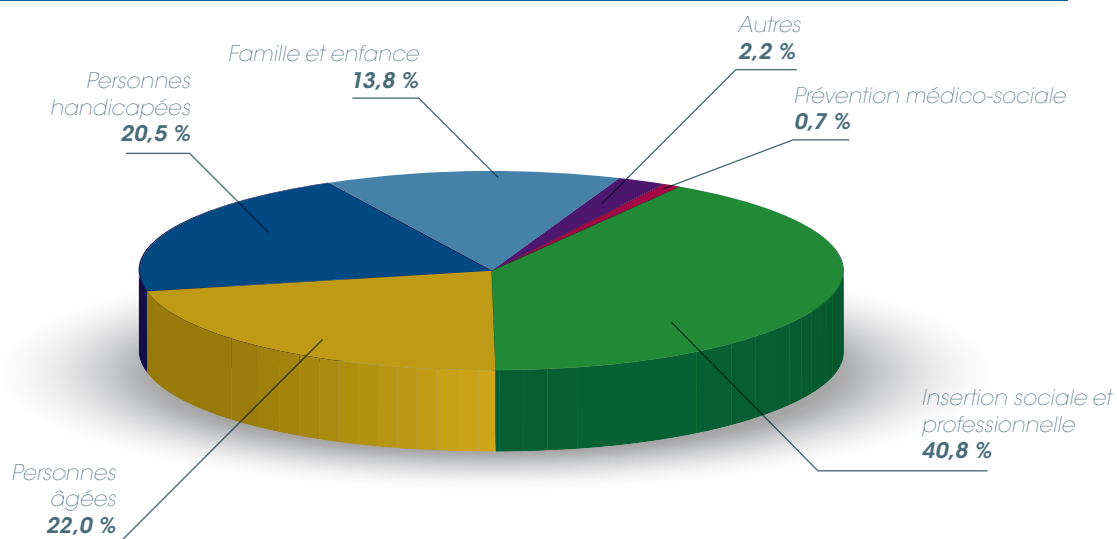


STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2016 ET 2017 (HORS PROVISIONS ET REGULARISATIONS)

Chiffres exprimés
en millions d'€



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'AIDE SOCIALE EN 2017 (FONCTIONNEMENT)





Les recettes d'investissement : 43,9 M€ (-24 %)

La baisse du fonds de compensation de la TVA en 2017 (-7,1 M€) impacte fortement les recettes d'investissement. De même, il convient de rappeler qu'en 2016, un remboursement de trop versé sur le dossier de la construction de la rocade L2 à Marseille était venu bouleverser les chiffres (+7,5 M€). Les recettes d'investissement retrouvent donc un niveau comparable à celui de l'exercice 2015.



Les dépenses d'investissement : 429,6 M€

La section d'investissement s'élève à 482 M€ avec dette. Hors dette, les dépenses d'investissement sont de 429,6 M€ et sont restées stables pour l'exercice 2017 avec une légère variation de -0,6 M€.

Les subventions d'équipement, en progression de 5,6%, représentent 293,9 M€ et 68,4% des dépenses d'investissement. La collectivité a aussi exécuté un investissement direct de 131,3 M€ (30,6%)

> L'aménagement et l'environnement : 195,6 M€

Ce poste représente près de 46% du montant total des dépenses réelles d'investissement. Il est en croissance de presque 25 M€ en 2017. Le renforcement des infrastructures sur l'ensemble des territoires reste une priorité via la politique d'aide aux communes (176,3 M€) ou encore celle du logement (14,3 M€).

> Les transports, réseaux et infrastructures : 80,7 M€

L'entretien et les travaux sur les réseaux et infrastructures départementaux ont représenté 72,3 M€. Dans le domaine de la mobilité, les dépenses relatives au plan de 300 M€ amorcé en 2016 prennent progressivement le relais du plan quinquennal d'investissement.

> L'enseignement : 70 M€

En 2017, 54,7 M€ ont été consacrés aux 135 collèges publics et privés relevant des compétences du Département. La recherche et l'enseignement supérieur ont bénéficié de 15,3 M€.

> L'action sociale et les solidarités : 28,5 M€

Le Département investit dans les technologies innovantes de santé et contribue au financement des travaux dans les établissements de soins (personnes du bel âge et personnes handicapées), comme avec l'Institut Paoli Calmettes pour 9,7 M€ ou encore l'Hôpital St Joseph avec 7,8 M€.

> La sécurité : 14,2 M€

Le Département soutient le SDIS en finançant ses équipements : matériels et bâtiments. Cela a représenté un budget de 11,7 M€ en 2017.

> Le développement économique, le tourisme et l'agriculture : 9,2 M€

Le département poursuit son accompagnement dans les domaines de l'aménagement du territoire (5,3 M€), du tourisme (0,4 M€) et de l'agriculture (3,6 M€) pour maintenir l'emploi en Provence.

> La culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et loisirs : 4,6 M€

L'éducation artistique, la création et la diffusion culturelle, le patrimoine historique, les équipements culturels ont amené le Département à investir 4,6 M€ en 2017.

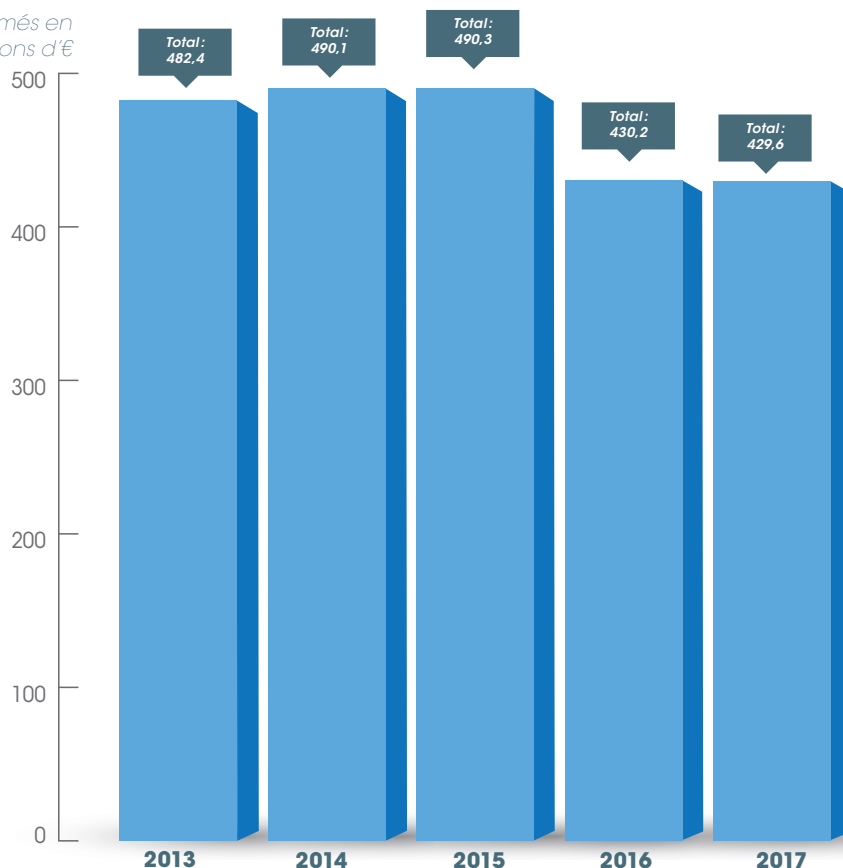
> Les moyens généraux : 26,9 M€

Cette fonction est essentiellement constituée de l'appui technique au développement de toutes les politiques départementales : informatique, matériels, véhicules, mobiliers, travaux sur bâtiments.

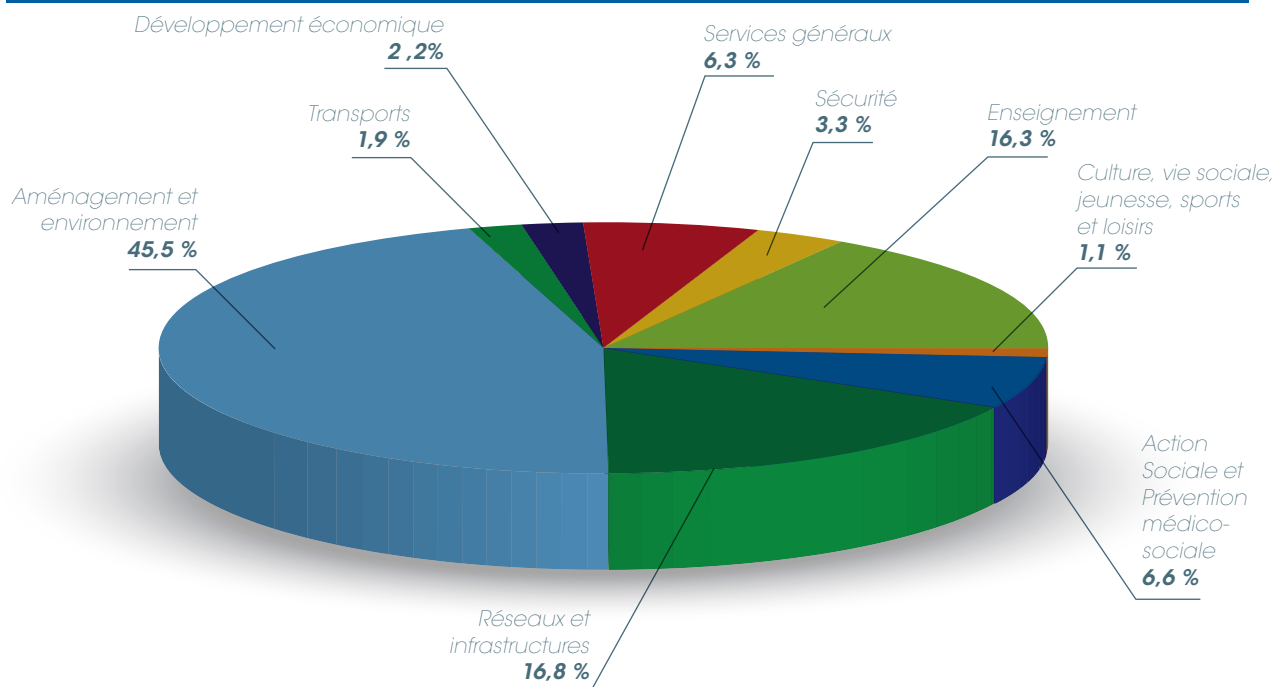


ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)

Chiffres exprimés en millions d'€



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE) PAR FONCTION EN 2017





L'épargne et l'autofinancement

L'épargne brute représente 360 M€ en 2017, en nette progression (+68,6 M€) grâce notamment à une maîtrise des charges (+11,5 M€ seulement toutes opérations incluses), une forte croissance des DMTO (+64,6 M€) et la constatation de recettes exceptionnelles (+25 M€ pour les reprises de provision et +11,9 M€ pour les cessions). Le taux d'épargne brute, autrement dit le montant d'épargne rapporté aux recettes courantes, exprime la capacité du Département à dégager de l'autofinancement pour les investissements. Il atteint 15,2% (12,7% en 2016).

L'épargne disponible ou épargne nette mesure, une fois déduit le remboursement annuel de la dette en capital, la capacité de la collectivité à financer par des ressources définitives une politique d'investissement. Elle correspond à l'épargne réellement affectée au financement des investissements. L'épargne nette (307,7 M€) représente près de 13% des recettes de fonctionnement (10,2% en 2016).

Le Département a eu recours à l'emprunt en 2017 pour un montant de 114,7 M€. Sa solvabilité reste de très bonne qualité : 2,3 années alors que la solvabilité moyenne des départements devrait être d'un peu plus de 4 ans.

Ainsi, la structure de financement des investissements se décompose comme suit en 2017 :

- > **Épargne nette : 307,7 M€,**
- > **Recettes d'investissement : 43,9 M€ ,**
- > **Emprunt : 114,7 M€,**
- > **Le fonds de roulement atteint 99 M€ en fin d'année 2017.**

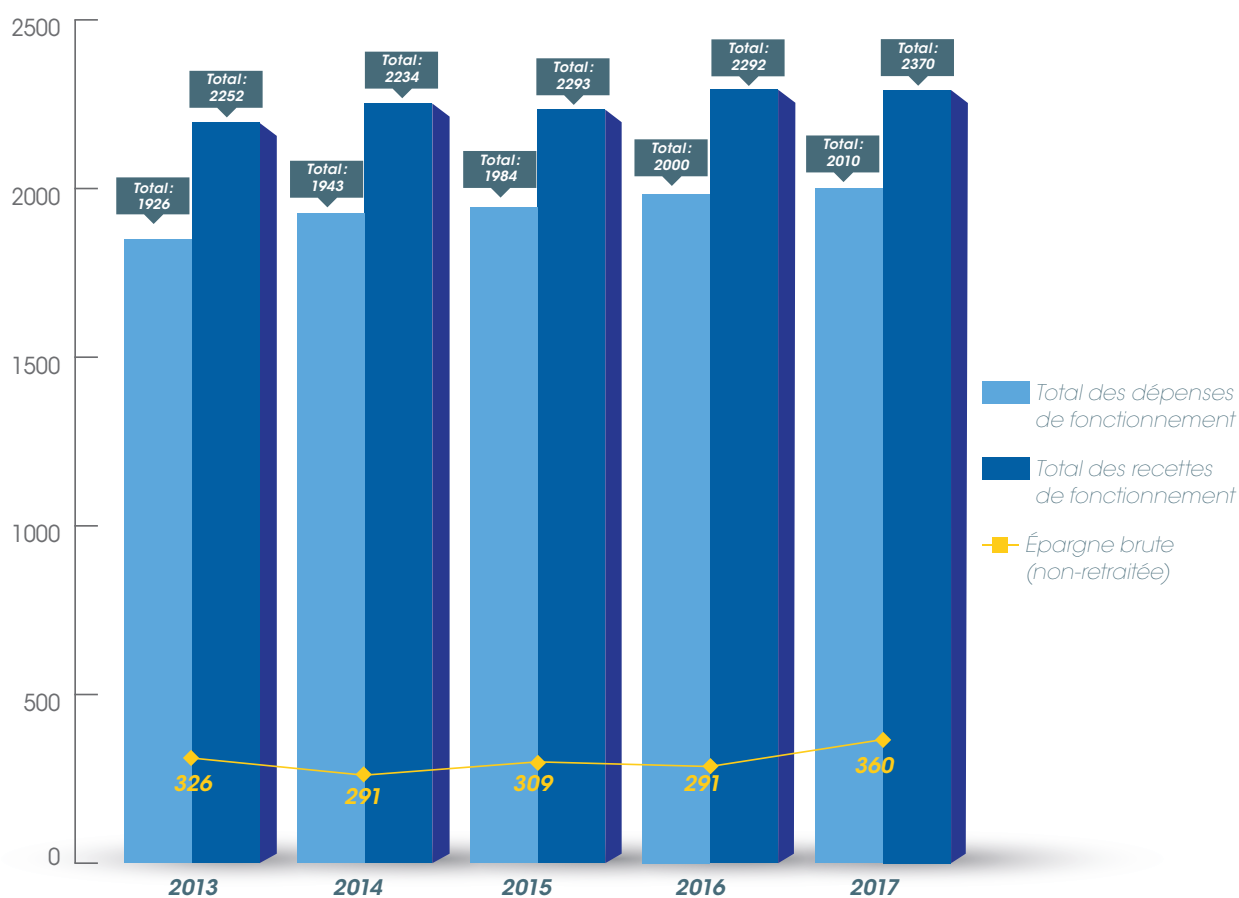
Ainsi, les dépenses d'investissement ont été autofinancées à 82%, signe d'une bonne santé financière.



ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DE L'ÉPARGNE BRUTE *

Chiffres exprimés en millions d'€

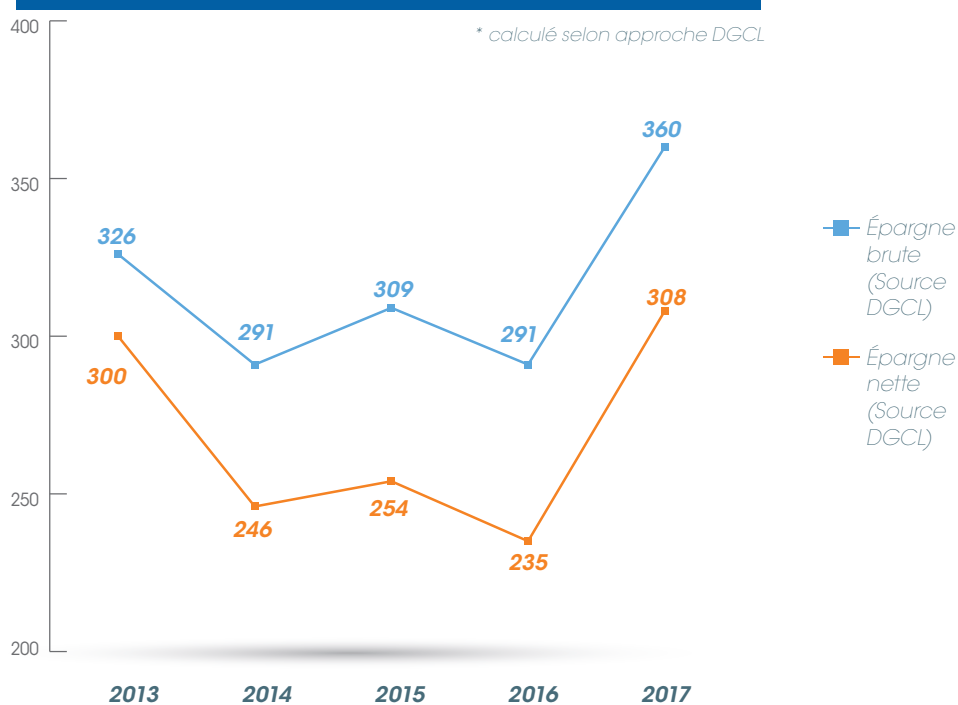
* calculé selon approche DGCL



ÉVOLUTION DES SOLDES D'AUTOFINANCEMENT *

Chiffres exprimés en millions d'€

* calculé selon approche DGCL



Dette propre

Au 31 décembre 2017, l'encours de dette représente 790,2 M€, contre 721,6 M€ au 31 décembre 2016. Le Département des Bouches-du-Rhône figure parmi les départements les moins endettés de France en termes d'encours par habitant (388 € par habitant contre une moyenne nationale hors Paris de 539 € par habitant en 2016).

Le besoin de financement de l'exercice 2017 a été couvert par une mobilisation d'emprunts nouveaux d'un montant de 114,7 M€. Parmi ceux-ci, le financement par l'emprunt obligataire a représenté 20 M€.

Le Département est noté « AA perspective stable » par l'agence Fitch Ratings, soit la meilleure note possible pour une collectivité française. Les émissions obligataires ont permis de disposer de fonds à des conditions nettement plus avantageuses que les conditions bancaires.

La dette propre du Département est, au 31 décembre 2017, indexée à 48,4% sur du taux fixe et à 51,6% sur du taux variable. Elle se répartit entre quatorze prêteurs. Le taux moyen de la dette du Département des Bouches-du-Rhône au 31 décembre 2017 est de 1,8% contre 2,1% pour l'ensemble des départements.

Le Département ne détient aucun produit structuré ou dit « toxique ». L'encours de la dette départementale est composé uniquement de contrats de la catégorie la moins risquée de la grille « Gissler ».



> Comparaison dette Département des Bouches-du-Rhône / dette des départements hors Paris

	Bouches-du-Rhône	Moyenne des départements ⁽¹⁾	Moyenne des départements millionnaires ⁽¹⁾
Encours / habitant	388	539	525
Taux d'endettement ⁽²⁾	34 %	53,9 %	54,6 %
Capacité de désendettement ⁽³⁾	2,3	4,4	4,4

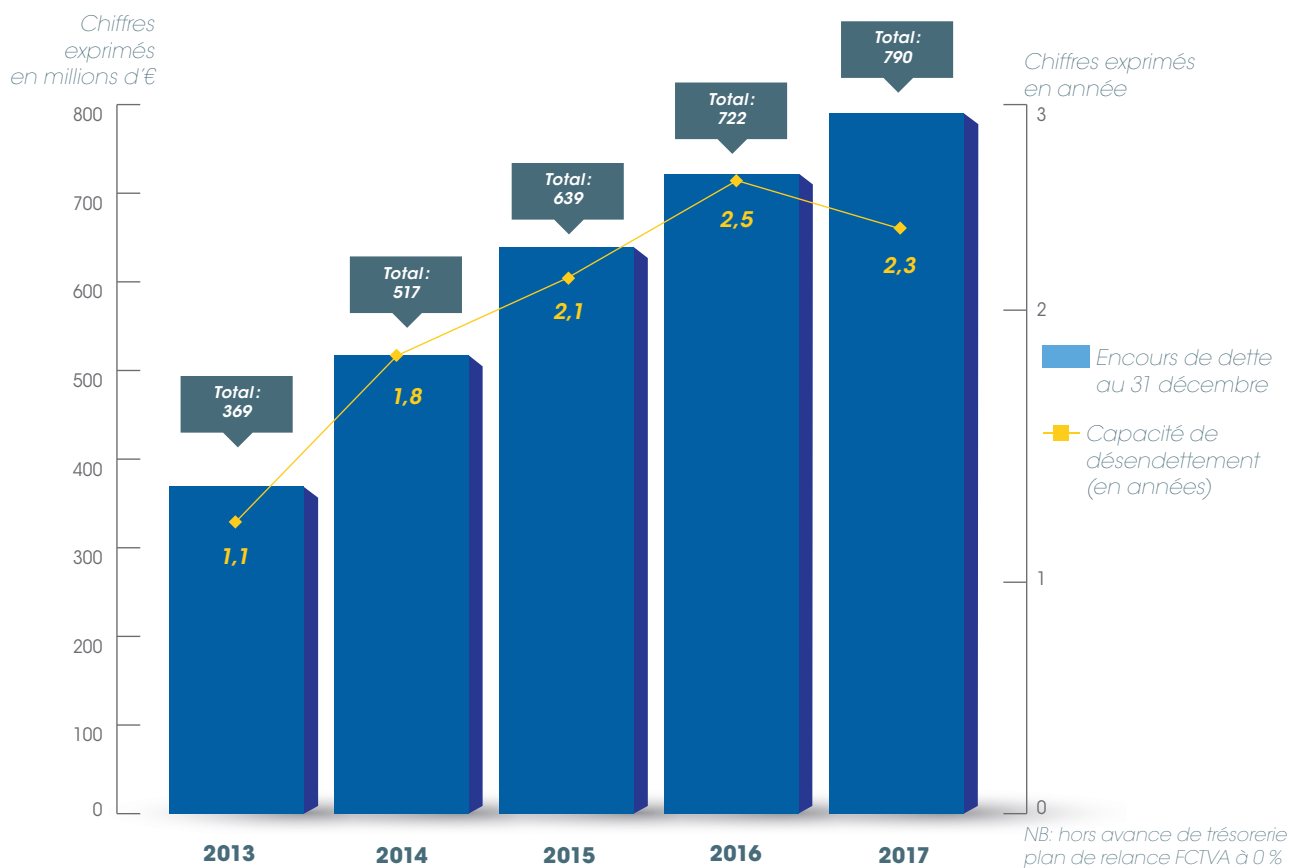
1 : Chiffres 2016 - Source : DGCL

2 : Encours de dette / Recettes réelles de fonctionnement

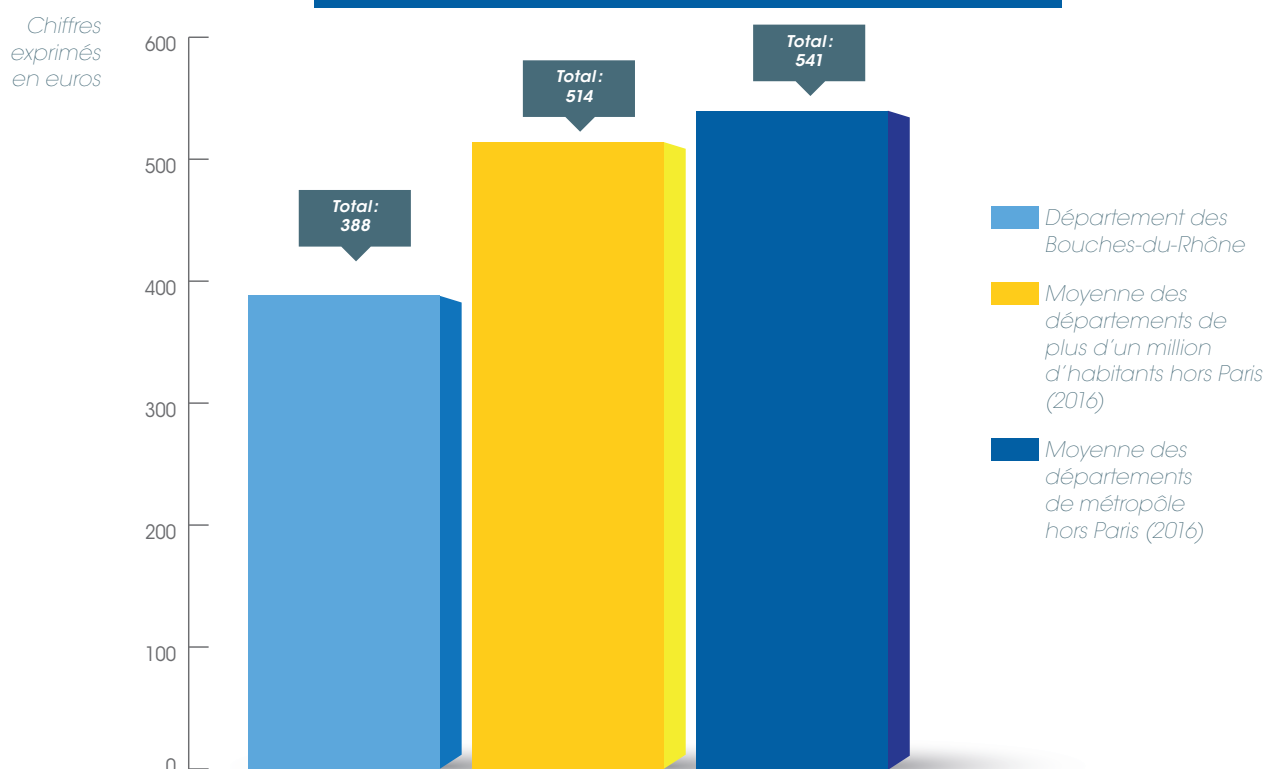
3 : Encours de dette / Épargne brute exprimée en années (source : DGCL)



ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE ET DE LA CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT DE 2013 À 2017



ENCOURS DE LA DETTE EN EUROS/HAB EN 2017



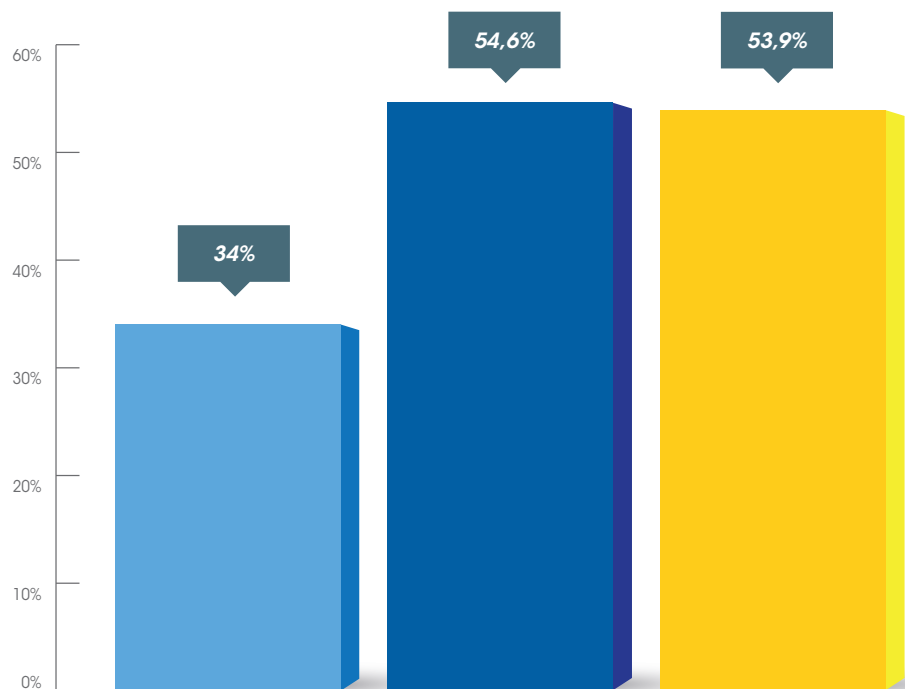


● ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2017

■ Département des Bouches-du-Rhône

■ Moyenne des départements de plus d'un million d'habitants hors Paris (2016)

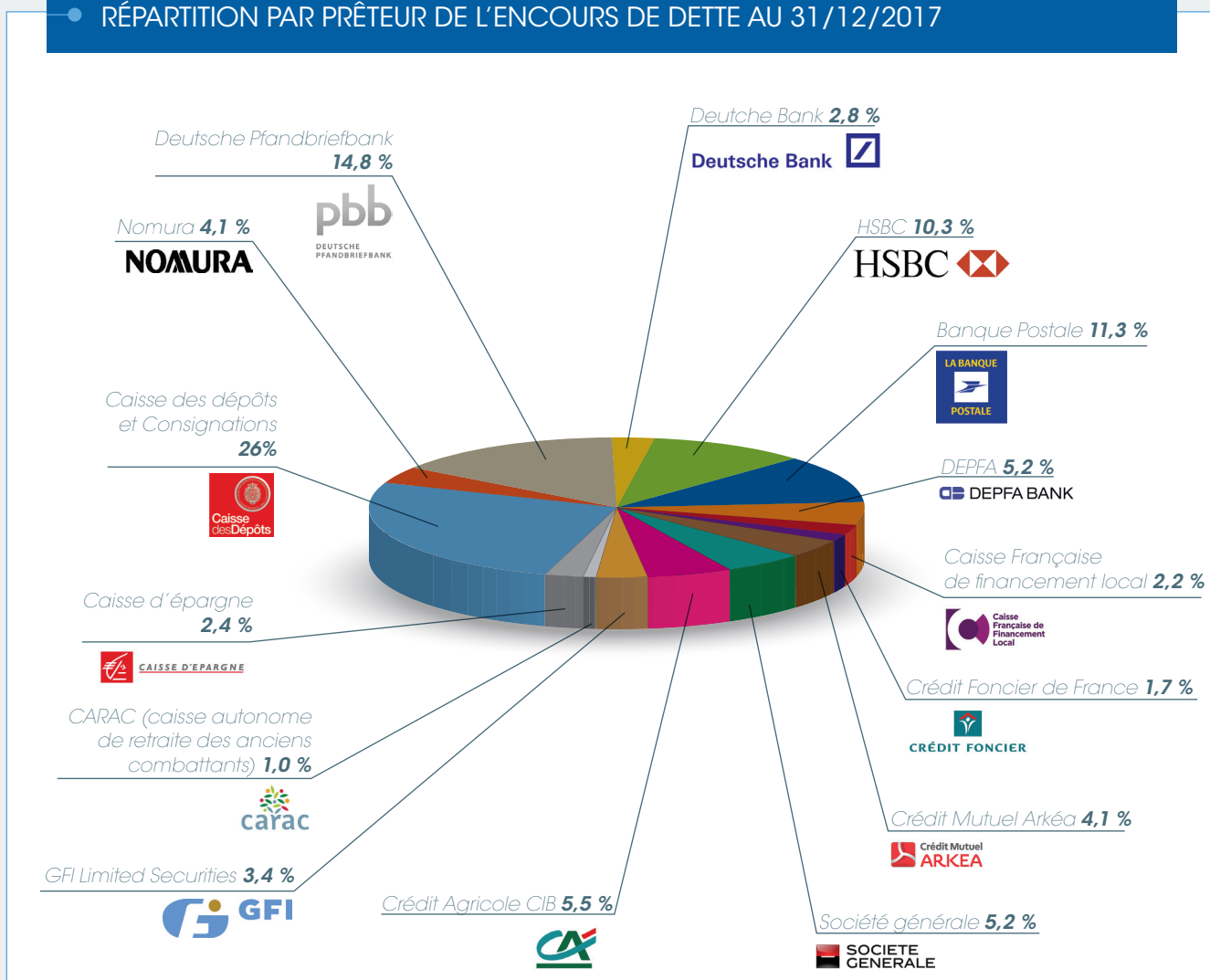
■ Moyenne des départements de métropole hors Paris (2016)



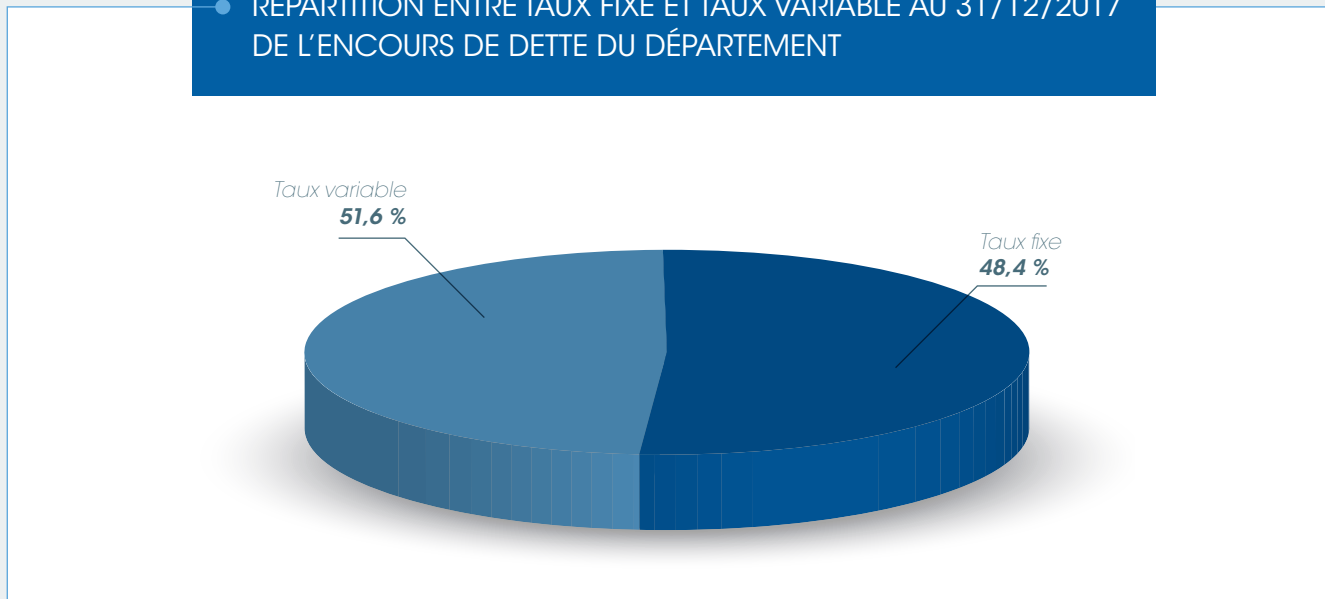
NB: hors avance de trésorerie plan de relance FCTVA à 0 %



RÉPARTITION PAR PRÊTEUR DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2017



RÉPARTITION ENTRE TAUX FIXE ET TAUX VARIABLE AU 31/12/2017 DE L'ENCOURS DE DETTE DU DÉPARTEMENT





Garanties d'emprunts (engagements externes)

> Le suivi de l'encours garanti

Le Département est un acteur majeur de la politique du logement social. Il accompagne les organismes de logements (OPH, SA d'HLM...) en leur apportant le cautionnement nécessaire au financement d'opérations de construction, d'acquisition ou de réhabilitation. Il intervient également dans d'autres secteurs de la vie économique et sociale locale en apportant sa garantie en matière de financement de programmes spécifiques (concernant le domaine de la santé, de l'enfance, des personnes du bel âge et handicapées, de l'accompagnement social, de l'aménagement...).

Ainsi, l'encours garanti fin 2017 s'élève à 1.414 M€. Il concerne essentiellement le logement social (90,6%).

La consolidation des comptes et des risques du Département

Le périmètre de consolidation des comptes du Département des Bouches-du-Rhône porte sur un sous-ensemble de satellites.

Ceux-ci sont retenus selon l'implication du Département dans le fonctionnement de l'entité et des moyens financiers qu'il lui consacre.

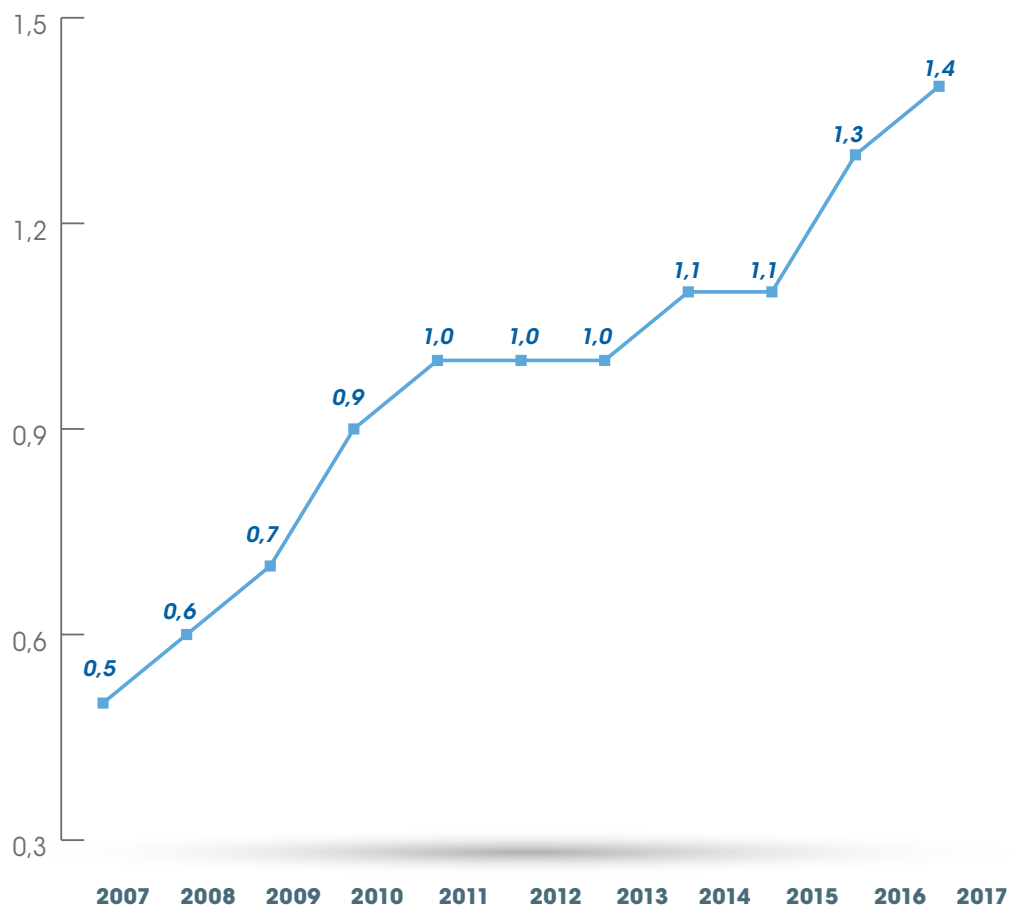
Les comptes des organismes sont consolidés selon trois niveaux d'analyse.

En 2017 (comptes 2015), la consolidation des comptes du Département et de ses satellites montrait une situation financière consolidée saine.

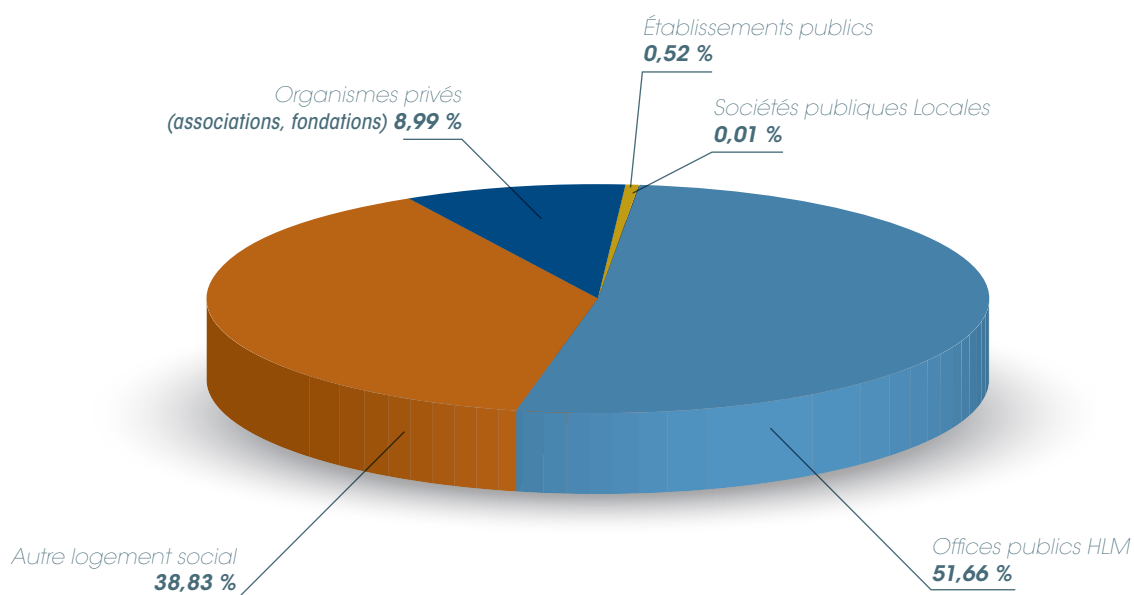


ÉVOLUTION DE L'ENCOURS GARANTI

Chiffres exprimés en milliards d'€

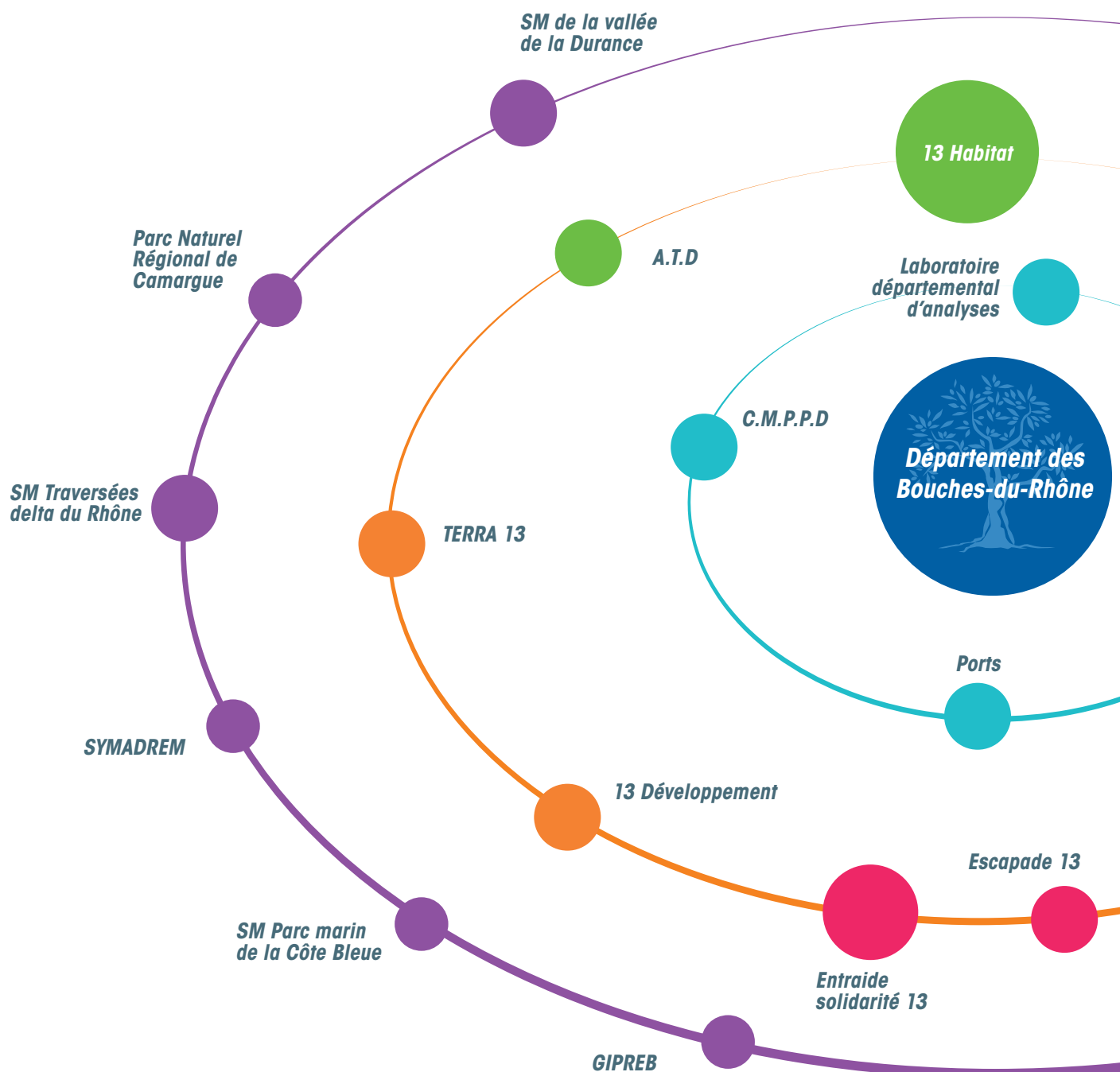


RÉPARTITION DE L'ENCOURS GARANTI AU 31/12/2017





Le Département et ses principaux partenaires



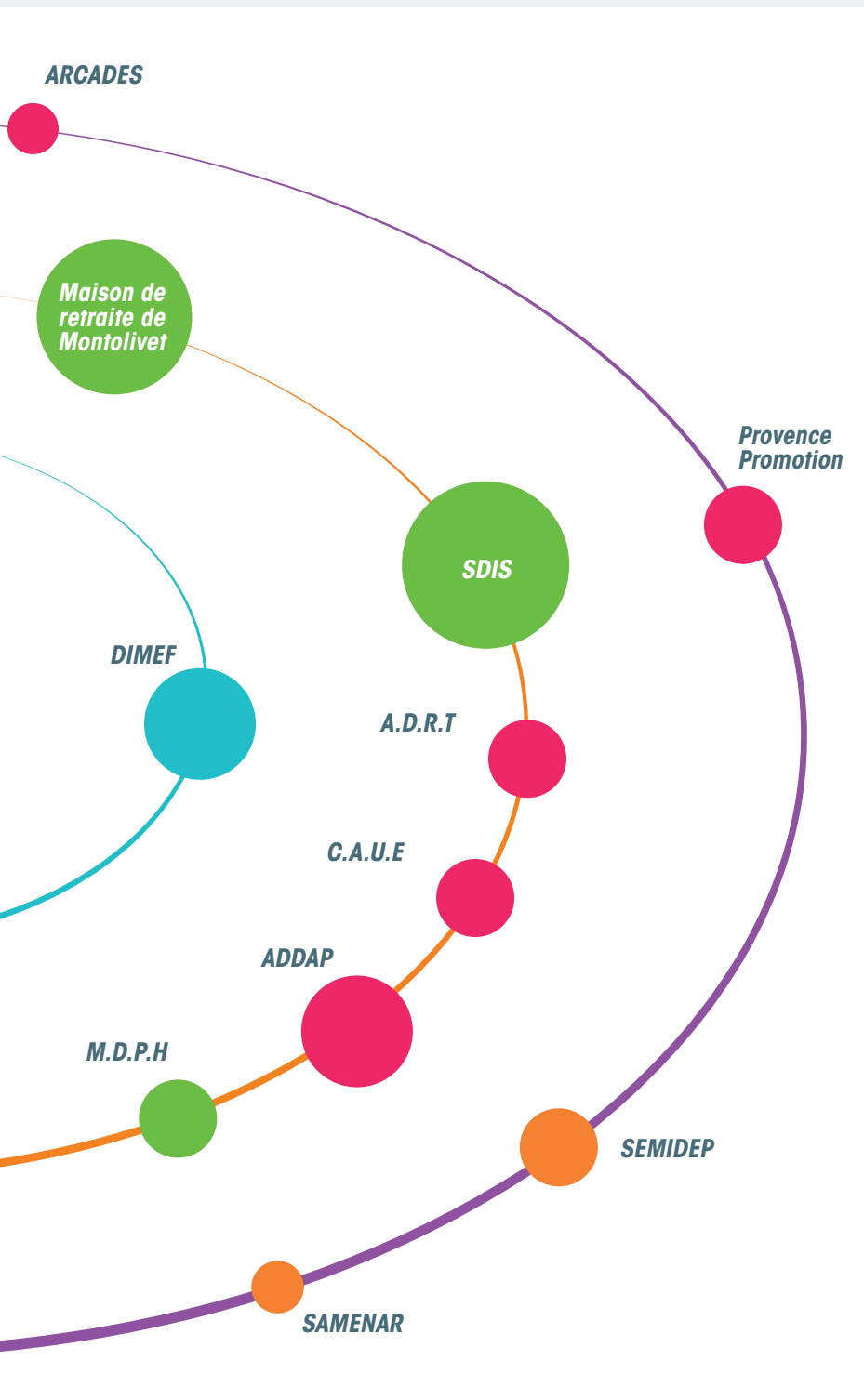
CMPPD: Centre Médico-Psycho Pédagogique Départemental

DIMEF: Direction des Maisons de l'Enfance et de la Famille

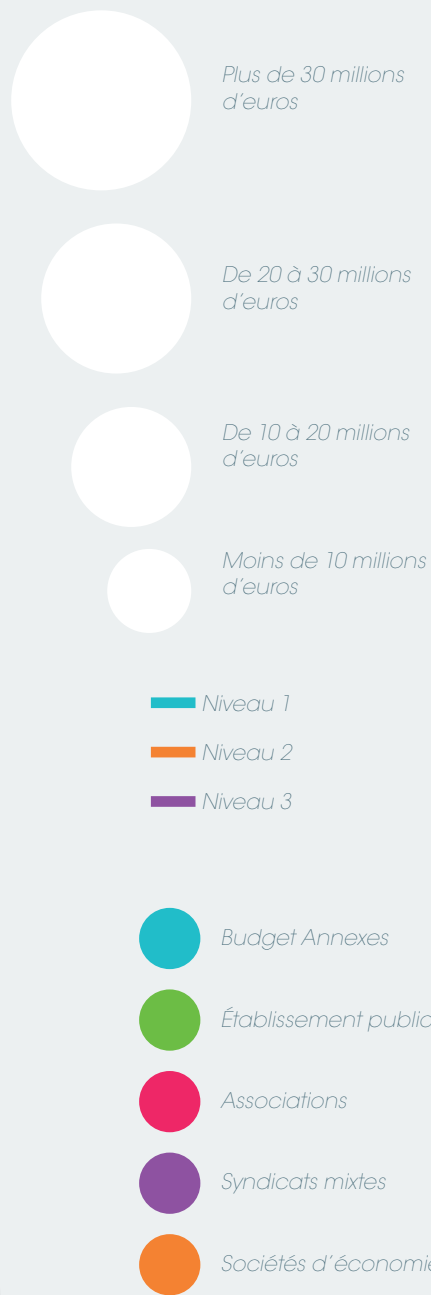
SDIS: Service départemental d'incendie et de secours

MDPH: Maison Départementale des Personnes Handicapées

ATD: Agence Technique Départementale



BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME :



ADDAP: Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention

CAUE: Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

ADRT: Agence de Développement et de Réservation Touristiques

SYMADREM: Syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer



Principaux chiffres 2017

> Les chiffres du Compte Administratif 2017 (Récapitulatif en M€)

Dépenses de fonctionnement.....	2 010
Recettes de fonctionnement.....	2 370
Dépenses d'investissement.....	482
Recettes d'investissement.....	159
Résultat	37

NB : tous mouvements inclus

> Ratios financiers

Population totale 2017 (INSEE) :
2.035.475 habitants

	2017 Département des Bouches-du-Rhône	2016	
		Département des Bouches-du-Rhône	Moyenne des départements
Dépenses de fonctionnement en euros par habitant	963 €	967 €	877 €
Produit des impositions directes en euros par habitant (dont FNGIR)	304 €	304	327 €
Recettes de fonctionnement en euros par habitant	1 119 €	1 109 €	1 000 €
Dépenses d'équipement brut en euros par habitant*	64 €	72 €	89 €
Encours de la dette en euros par habitant	388 €	357 €	539 €
Dotation globale de fonctionnement en euros par habitant	149 €	168 €	143 €
Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement	17,3 %	17,0 %	20,8 %
Coefficient de mobilisation de l'épargne nette	88,1 %	89,4 %	92,8 %
Dépenses d'équipement brut en euros dans les recettes de fonctionnement*	5,8 %	6,5 %	8,9 %
Encours de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement	34,7 %	32,2 %	53,9 %

* Hors subventions

Sources : DGCL (Métropole hors Paris)

> Taxes et Impôts en 2017

> Impôts directs

Taux de taxe foncière
sur les propriétés bâties 15,05 %

> Impôts indirects

Taux des droits de mutation 4,5 %

> Dette

Encours au 31/12/2017
hors dépôts et cautionnement reçus 790,2 M€

> Engagements externes

> Garanties d'emprunts

Encours au 31/12/2017 (dont 90,6 % aux
organismes œuvrant dans le logement social) 1 414 M€



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



Hôtel du Département
52, avenue de Saint-Just
13256 Marseille Cedex 20
04 13 31 13 13

departement13.fr

